

## COMMUNIQUE DE LA CEI

La Commission Électorale Indépendante (CEI) informe les candidates et candidats à la reprise des élections des députés à l'Assemblée nationale, prévue **le 21 février 2026, dans les circonscriptions n° 021 (Toumodi Commune) et n° 204 (Dualla et Massala, communes et sous-préfectures)**, qu'elle procédera à la remise solennelle des documents électoraux (**spécimens de bulletins de vote et affiches**) aux candidat(e)s, le vendredi 13 février 2026, à 11 heures précises, au siège de ladite Commission, sis à **Abidjan-II-Plateaux, Carrefour Duncan**.

La carte nationale d'identité sera exigée pour le retrait de ces documents. Les représentants des candidats devront, en outre, se munir d'un mandat dûment signé.

Le présent communiqué tient lieu d'invitation personnelle.

Fait à Abidjan, le 12 février 2026

Pour le Président et P/o  
Le Secrétaire Permanent

KOUAME Adjoumani Pierre

